



Présidence : ex-République yougoslave de Macédoine

696^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 24 octobre 2012

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 10 h 50

2. Président : Ambassadeur Z. Dabik

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Exposé sur l'exercice militaire Saber Junction 2012 qui se déroule du 7 au 30 octobre 2012 sous le commandement des États-Unis d'Amérique : États-Unis d'Amérique (annexe 1), Président*

b) *Efforts entrepris à l'échelle nationale par l'ex-République yougoslave de Macédoine pour mettre en œuvre la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU : ex-République yougoslave de Macédoine (annexe 2)*

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Éclaircissements techniques fournis par le Centre de prévention des conflits concernant la Décision n°9/12 « Document de Vienne Plus » sur la notification préalable d'activités militaires d'envergure : Représentant du Centre de prévention des conflits, Fédération de Russie, Président, France, Espagne, Lettonie, États-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni

4. Prochaine séance :

Mercredi 31 octobre 2012 à 10 heures, Neuer Saal



696^e séance plénière

FSC Journal n° 702, point 2 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE
LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'informer le FCS au sujet de l'exercice militaire « Saber Junction » qui a débuté le 7 octobre 2012 et se déroulera jusqu'au 30 octobre 2012 sous le commandement des États-Unis.

De quoi s'agit-il?

Saber Junction 2012 est un exercice multinational interarmées de grande envergure (le plus grand de ce genre effectué depuis plus de 20 ans par l'Armée des États-Unis en Europe) qui permettra d'entraîner le 2^e régiment de cavalerie de l'Armée des États-Unis en Europe et des unités partenaires et alliées dans un contexte de préparation aux actions décisives (Decisive Action Training Environment – DATE) destiné à préparer les dragons du 2^e régiment de cavalerie et des soldats de forces multinationales à mener des opérations terrestres décisives et prolongées grâce à une combinaison simultanée d'opérations offensives, défensives et de stabilisation adaptées à la mission et à l'environnement.

Le fait que l'entraînement se déroulera sur une vaste zone ouverte aux manœuvres (plus de 3 370 km²) comprenant des villages, des forêts et des terres agricoles en Bavière en dehors des limites des camps militaires de Grafenwoehr et de Hohenfels confère à cet exercice un caractère unique. Des unités de 19 pays européens et plus de 1 800 soldats étrangers y prendront part avec le 2^e régiment de cavalerie. Les pays participants sont l'Allemagne, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la France, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Moldavie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Serbie, la Slovénie, la Suède et l'Ukraine.

Dans le cadre de l'exercice Saber Junction 2012, des avions à réaction, des hélicoptères, des chars de bataille principaux, des véhicules de combat d'infanterie, des véhicules de combat Stryker et plus de 200 véhicules à roues et de 90 véhicules à chenilles opéreront ensemble pour aider un pays fictif à faire face à de multiples problèmes, les participants forgeant des relations à mesure qu'ils renforceront leur interopérabilité.

En outre, sept agences des États-Unis ont affecté des représentants à cet exercice, leurs objectifs, leurs capacités et leurs attributions en la matière étant intégrés pour assurer une approche gouvernementale globale de l'exercice.

La préparation aux actions décisives est un pilier de la doctrine de l'Armée en matière d'opérations terrestres unifiées. L'idée de base est de prendre et de conserver l'initiative et de la mettre à profit pour obtenir et maintenir un avantage face à des menaces complexes au cours d'opérations terrestres prolongées.

Les troupes européennes représentent 85 % des forces non américaines qui composent la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. Chaque exercice met à profit les enseignements tirés des précédents, et chaque pays participant à Saber Junction fera profiter tous les autres de ses connaissances et de ses compétences militaires, des tactiques, des techniques et des procédures communes étant élaborées pour contribuer à faire en sorte que les partenaires de la coalition qui combattent côte à côte puissent survivre et être victorieux.

Outre qu'il lui permet d'acquérir une véritable expérience opérationnelle au sein d'une coalition, ce contexte d'entraînement unique met le 2^e régiment de cavalerie à l'épreuve des réalités de la circulation civile, des autorités civiles et de la présence de civils sur le champ de bataille.

L'Armée des États-Unis en Europe continuera d'utiliser les exercices Saber Junction pour se préparer à un large éventail de missions d'urgence dans des contextes opérationnels existants ou nouveaux. Ces exercices offrent un cadre global permettant de préparer des unités et des soldats à combattre dans les contextes opérationnels les plus exigeants et les plus complexes avec des pays alliés ou partenaires.

Saber Junction constitue un modèle dont les forces terrestres des États-Unis se serviront pour mettre à profit les leçons de l'Irak et de l'Afghanistan dans le cadre de leur entraînement pour les opérations futures.

Saber Junction permettra d'améliorer l'interopérabilité interarmées et interalliés et de renforcer et maintenir les capacités d'action commune des pays alliés et partenaires en mettant l'accent sur l'intégration interarmées, interinstitutions, intergouvernementale et multinationale, tout en améliorant l'état de préparation au combat du 2^e régiment de cavalerie et des alliés.

Monsieur le Président, avec votre permission, je souhaiterais présenter une courte vidéo sur l'exercice Saber Junction.

Je tiens à remercier les 19 nations partenaires participant à l'exercice. Celui-ci se terminera le 30 octobre 2012.

Pour de plus amples informations sur l'exercice Saber Junction, voir www.eur.army.mil/SaberJunction/default.htm.

Monsieur le Président,

Nous notons en particulier que d'autres États participants ont présenté des exposés sur des exercices militaires effectués récemment en Europe. Nous avons foi dans des mesures solides visant à améliorer la transparence militaire, comme la Secrétaire d'État, M^{me} Clinton, l'a déclaré à Paris en 2010 dans son discours sur la sécurité européenne en soutenant un « échange plus ouvert de données militaires, y compris des visites de sites militaires et l'observation d'activités et d'exercices militaires ».

Ces types d'exposés sont les bienvenus mais ne sont pas suffisants pour que nous puissions renforcer nos contacts entre militaires, notamment dans le cadre des activités militaires notifiables et des mesures de vérification. Nous accueillerons toujours favorablement la communication d'informations sur les activités militaires, mais nous devons aussi intégrer cette communication dans nos instruments politico-militaires, en particulier dans le Document de Vienne. Un progrès important dans ce sens consisterait à abaisser les seuils de notification des activités militaires, de sorte que nos mesures de confiance et de sécurité demeurent actuelles et utiles au XXI^e siècle.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Veillez joindre le présent exposé au journal de ce jour.



696^e séance plénière

FSC Journal n° 702, point 2 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION
DE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE**

Distingués représentants, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

La République de Macédoine est elle aussi profondément préoccupée par le fait que l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales réside à l'heure actuelle dans le risque que des acteurs non étatiques puissent acquérir, mettre au point ou utiliser des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires (CBRN) et leurs vecteurs ou se livrer à leur trafic à des fins terroristes. Nous appuyons donc sans réserve la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU, que nous considérons comme un jalon important vers la non-prolifération des armes de destruction massive, et nous soutenons le travail du Comité 1540.

Conformément à ces engagements et à ses priorités nationales, la République de Macédoine a pris des mesures législatives et réglementaires concrètes pour se conformer aux normes internationales et régionales contribuant à une application uniforme de la résolution 1540. Nous souhaiterions en citer quelques-unes, que nous considérons comme les résultats des efforts entrepris à l'échelle nationale pour mettre en œuvre cette importante résolution :

- À la mi-2008, la République de Macédoine est devenue partie à toutes les grandes conventions internationales et à leurs protocoles sur la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération ;
- Parallèlement à cela, la Macédoine participe activement à de nombreux autres régimes et initiatives multilatéraux de lutte contre la prolifération, tels que l'Initiative de sécurité contre la prolifération et l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire ;
- Nous avons adhéré unilatéralement à l'Annexe et aux Directives du RCTM pour les transferts sensibles se rapportant aux missiles et, par ailleurs, en 2002, la Macédoine est devenue État adhérent au Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles ;

- La République de Macédoine a demandé son adhésion à l'Arrangement de Wassenaar et, depuis 2010, elle participe régulièrement aux activités d'information spéciales menées par l'Arrangement à l'intention des États non membres au niveau des experts ;
- Nous participons activement, au travers d'activités de projet concrètes à l'échelon régional et national, à l'initiative de l'Institut interrégional des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et du Centre commun de recherche de la Commission européenne consistant à créer des centres d'excellence CBRN pour l'Europe du Sud-Est, l'Ukraine, la Moldavie et le Caucase ;
- En juin de cette année, le Gouvernement de la République de Macédoine a institué un organisme national aux compétences étendues chargé d'orienter les politiques du pays dans le domaine des armes CBRN. Cet organisme englobe toutes les institutions compétentes et vient renforcer encore les processus visant à mettre en place un système efficace de gouvernance en la matière ;
- Conformément à la Décision du FCS n°19/11, nous avons désigné un point de contact national pour la résolution 1540 ;
- Prenant dûment note de la Décision du FCS n° 7/05 et de la résolution 1977 du Conseil de sécurité de l'ONU, nous reconnaissons et soutenons le rôle joué par les organisations internationales, régionales et sous-régionales dans la promotion de l'application universelle de la résolution 1540. Ainsi, nous avons eu, en juin de cette année, une réunion très constructive avec des représentants du CPC, du Bureau des affaires de désarmement, du Comité 1540 et du Vertic. Nous avons eu un échange de vues et d'opinions sur la possibilité d'élaborer un plan d'action national relatif à la résolution 1540. Aujourd'hui, l'élaboration de ce document est une tâche prioritaire, qui est actuellement en cours. Un groupe d'experts nationaux effectuera une visite de travail à Vienne et examinera plus avant la question du plan d'action national 1540 avec nos partenaires. Au cours de l'un de nos prochains dialogues de sécurité, notre Coordonnateur national CBRN s'étendra en profondeur sur ce point et d'autres initiatives pertinentes. La Macédoine s'attache à assurer la mise en œuvre uniforme de cette importante résolution. Ce faisant, notre pays montre sa volonté d'être un partenaire et un contributeur stables à la communauté de sécurité régionale et globale.

Pour terminer, permettez-moi de vous demander de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.